

La Maire de Paris

Arrêté n° portant nomination des Élus membres de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2511-20 ;

VU le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 441 à L. 441-2-6 et R. 441-1-1 ;

VU la loi n° 48-1360 du 1^{er} septembre 1948, notamment son article 4 ;

VU la communication 2014 DLH 1081 en date du 16 et 17 juin 2014 relative à la « réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux »;

VU la communication du Maire de Paris du 21 juin 2008 modifiant la composition de la commission de désignation ;

VU la communication du Maire de Paris du 18 mai 2001 à propos de la création d'une commission de désignation des candidats aux logements sociaux ;

La Maire de Paris

ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres titulaires de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux :

- Ian BROSSAT en qualité de co-Président
- Carine PETIT en qualité de co-Présidente
- Emmanuelle DAUVERGNE
- Jean-Philippe DAVIAUD
- Emile MEUNIER

Article 2 : Sont nommés membres suppléants de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux :

- Vincent BALADI
- Véronique BALDINI
- Boris JAMET-FOURNIER
- Fatoumata KONE
- Geneviève LARDY WORINGER
- Nathalie MAQUOI
- Douchka MARKOVIC
- Inès de RAGUENEL
- Karim ZIADY

Article 3 : la direction du logement et de l'habitat, représentée par le service de la gestion de la demande de logement, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le

La Maire de Paris


Anne HIDALGO